



# CAP Charpentier Bois

## Programme de formation

### OBJECTIFS

Le titulaire du C.A.P. Charpentier Bois est amené à exercer ses activités au sein d'entreprises des secteurs de la charpente et de la construction bois. Le charpentier bois prépare à l'atelier et pose des ouvrages sur le chantier.

#### **Le charpentier participe aux activités spécifiques du secteur du bâtiment avec :**

- le maître d'ouvrage qui fait construire,
- les maîtres d'œuvre qui conseillent et contrôlent,
- les entreprises qui réalisent les ouvrages.

#### **Son domaine d'intervention est la construction, la réhabilitation, la rénovation et la restauration de structures en bois et dérivés pour des bâtiments et ouvrages destinés :**

- aux habitations (individuelles ou collectives)
  - aux locaux professionnels (usines bureaux)
  - aux locaux recevant du public : écoles et lieux de formation, locaux sportifs et hospitaliers, lieux de cultes, de spectacles, etc. ...
- aux ouvrages spéciaux : ponts, passerelles, étaielements, etc....

#### **Il est amené :**

- à réaliser en autonomie des travaux de préparation à l'atelier et/ou sur le chantier
- à intervenir avec un aide ou un autre titulaire du C.A.P. sur des ouvrages ou structures pouvant nécessiter d'employer plusieurs personnes
- à participer à des travaux plus complexes de taillage et/ou de levage dans le cadre d'une équipe dirigée par un professionnel confirmé.

Il participe à la préparation et à l'organisation du chantier, à l'installation des échafaudages, des éléments de sécurité individuels et collectifs. Il participe au respect des règlements en matière de prévention des risques professionnels.

# CAP Charpentier Bois

## CONDITIONS D'ACCES

Avoir 16 ans révolus et moins de 26 ans, pour pouvoir conclure un contrat d'apprentissage.

Toutefois les jeunes âgés d'au moins 15 ans peuvent souscrire un contrat d'apprentissage s'ils justifient avoir effectué la scolarité du premier cycle de l'enseignement secondaire (sortir de 3<sup>ème</sup>).

Pour les jeunes atteignant leur 16<sup>ème</sup> anniversaire pendant le dernier trimestre de l'année civile (oct., nov., déc.), il est prévu – pour éviter que les intéressés ne commencent une année scolaire pour un trimestre seulement – qu'une dispense de scolarité permettant l'entrée immédiate en apprentissage puisse être accordée.

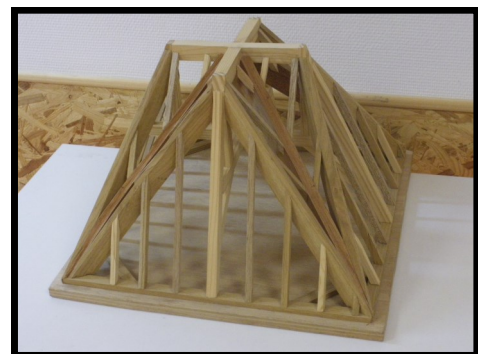
Des possibilités de formation existent pour les personnes âgées de plus de 26 ans et pour les salariés déjà en poste en entreprise dans le cadre de la formation continue.

## DUREE DE LA FORMATION

Elle se déroule sur 24 mois, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Chaque année comporte 14 semaines de formation au centre (490h) de septembre à juin, le reste s'effectuant en entreprise.

## DIPLOME PREPARE

CAP Charpentier Bois - Niveau V



# CAP Charpentier Bois

## PROGRAMME D'ETUDE

### Les disciplines dispensé

- Domaine général : mathématiques, sciences, français, histoire – géographie, éducation civique, EPS, arts appliqués et cultures artistiques, anglais.
- Domaine professionnel :
  - théorique : technologie générale, technologie professionnelle, dessin industriel, lecture de plans, PSE (Prévention Santé Environnement).
  - pratique : réalisation d'assemblages, d'ouvrages de charpente bois (maquettes de conception à différentes échelles).

### Plan global de formation

#### FABRICATION :

- Contrôle et réception de l'existant
- Préparation des bois et dérivés
- Traçage (tracé d'épure, des bois)
- Taillage (scier, mortaiser, profiler, maintenance outils et machines)
- Assemblage



#### LOGISTIQUE :

- Conditionnement, stockage, chargement, déchargement

#### MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER :

- Installation du chantier
- Mise en sécurité du chantier
- Implantation et distribution
- Assemblage, levage et pose
- Suivi et contrôle de qualité
- Désinstallation du chantier



# CAP Charpentier Bois

## REGLEMENT D'EXAMEN (Sous réserve de modifications officielles)

**L'ensemble des épreuves se déroulent sous la forme ponctuelle.**

